

Département de la MARNE  
Arrondissement de REIMS  
Canton de Fismes Montagne de Reims  
COMMUNE DE BRANSCOURT 51140  
Tél. : 03.26.48.53.97

**ARRETE N° 26/02**  
**REGLEMENTATION TEMPORAIRE DE STATIONNEMENT**

Le Maire de Branscourt,

Vu Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2212-2, L2213.1 et L2213-2,

Vu le code de la voirie routière et notamment l'article L141-2,

Vu le Code de la route,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et autoroutes,

Vu l'instruction interministérielle du 06 novembre 1992 sur la signalisation routière,

Considérant la demande faite par la société de déménagements CHRISTOPHE sise à Saint-Brice-Courcelles (51) 11 rue de la Neuvillette, sollicitant l'autorisation de faire stationner 1 camion 3T5 le 06 février 2026 pour une durée maximale de 2 heures entre 9h et 16h, à l'angle de la rue de la Joie et de la rue de la Barbe à Canne, pour un emménagement au 2 rue de la Joie,

**A R R E T E :**

**Article 1er :** Pendant la durée de l'emménagement au 2 rue de la Joie qui s'effectuera le 06 février 2026 pendant une durée maximale de 2H comprise entre 9h et 16h, le stationnement est interdit à partir de l'angle de la rue de la Barbe à Canne jusqu'au 2 rue de la Joie, à l'exception du camion de déménagement CHRISTOPHE.

**Article 2 :** La société de déménagement CHRISTOPHE devra prendre toutes les mesures nécessaires pour la sécurité des automobilistes et des piétons pendant la durée d'occupation du domaine public.

**Article 3 :** La signalisation temporaire sera mise en place par les soins de l'intervenant de façon très apparente, conformément à la législation en vigueur.

**Article 4 :** Tout contrevenant au présent arrêté sera poursuivi par la loi.

**Article 5 :** Le Maire de la commune et le commandant de la brigade de gendarmerie de Gueux sont chargés de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmis à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gueux et à la société des Déménagements CHRISTOPHE.

Fait à Branscourt, le 22 Janvier 2026

Le Maire,  
Pierre LHOTTE

